

# HENRY de BONNEVAL

## *à propos de sa thèse à Montpellier en 1835*

Dr Bernard Long, Montpellier (34)



### I – Henri de Bonneval et sa découverte de l'homœopathie

Bertrand-Henri de Bonneval (Henri parfois orthographié Henry) est né à Bordeaux au domicile de ses parents, le 9 mars 1806<sup>1</sup>. Il était le fils de Gabriel de Bonneval et de Rose d'Abbadie de Saint-Germain. Il est décédé le 13 juin 1882 à Latresne.

Il fut marié à Marie de Cossé-Brissac, décédée à 36 ans, dont il épousa la sœur, Amandine de Cossé-Brissac.

Il décrivit son parcours dans un ouvrage tardif de 1881<sup>2</sup>. Il finit de bonne heure ses études, suivit les cours d'hippiatrie<sup>3</sup> de l'école d'Alfort, fut nommé officier des haras, puis nommé sous-directeur à Strasbourg. En 1830, il fut destitué pour refus de prêter serment à Louis-Philippe d'Orléans par fidélité à la maison de Bourbon<sup>4</sup>.

A partir de ce moment, ayant du temps libre, il commença par étudier les lois de son pays, passa les examens et reçut ses diplômes de bachelier ès-lettres, de bachelier ès-sciences et de licencié en droit. Pendant deux ans, ensuite, il fut absorbé par les études philosophiques. Il se livra à l'étude de la médecine et aux sciences qui s'y rattachent spécialement : chimie, physique, histoire naturelle. Mais découragé avec ses amis par l'incohérence des études médicales, il cessa d'en faire une étude spéciale.

Mais son travail acharné l'épuisa et il fut atteint d'une fièvre cérébrale, vraisemblablement une sorte d'encéphalite. Il fut alors abondamment saigné et on lui appliqua les sangsues. Il était très faible, digérant mal et fiévreux au moindre air humide.

Le traitement n'eut aucun effet positif, au contraire, il l'affaiblit encore, à tel point qu'il ne pouvait plus descendre un escalier. Il consulta des médecins célèbres qui prescrivirent un régime strictement lacté ou exclusivement végétarien ou encore un simple changement d'air. Mais en vain. Pendant cinq mois il ne fut nourri que d'épinards, de haricots verts !

Henri de Bonneval, désespéré, reçut de son libraire un

exemplaire de la traduction en français, par Jourdan ? (dixit de Bonneval), de l'Organon de l'art de guérir de Samuel Hahnemann, (en fait vraisemblablement la traduction originale de la deuxième édition de l'Organon<sup>5</sup>, traduite par le baron Ernst George von Brunnow<sup>6</sup>, ouvrage publié chez Arnold à Dresde en 1824, dans lequel Samuel Hahnemann exposait la doctrine homéopathique qu'il avait fondée quelques années auparavant ; la première traduction de Jourdan est seulement de 1832<sup>7</sup>, date plus tardive que sa première lecture de l'ouvrage). La lecture de l'Organon fut une révélation pour Bonneval, « étonné par la logique et la simplicité de cette doctrine et le parfum de bonne foi qui se rencontre si rarement chez un chef d'école ». Il dévora le livre et déclara à son médecin qu'il allait se mettre entre les mains de Hahnemann ; ce médecin, au seul mot d'homœopathie, ouvrit de grands yeux égarés.

Henri de Bonneval, après avoir pris contact par correspondance, se rendit à la fin de 1831 (à l'âge de 25 ans) en Saxe, à Köthen<sup>8</sup> où Hahnemann, qui avait quitté Leipzig en raison de l'hostilité des tenants de la médecine traditionnelle et des pharmaciens, résidait. Hahnemann alla à Köthen à 66 ans, en 1821. Il y restera jusqu'en 1835 (il part alors à Paris). Il était là sous la protection du duc Henri d'Anhalt-Köthen. Köthen est une ville d'Allemagne du Land Saxe-Anhalt. L'Anhalt-Köthen est un État du nord-est du Saint-Empire. C'est la capitale du district d'Anhalt-Bitterfeld en Saxe-Anhalt, à environ

30 km au nord de Halle et à 70 km de Leipzig. De Bonneval, fervent catholique, se trouvait donc très près de Wittenberg, berceau du protestantisme luthérien et de Halle, ville natale de Georg Friedrich Haendel.

Hahnemann, en 1831, était alors un homme de 76 ans qui avait perdu l'année précédente son épouse Henrietta. Il vivait à Köthen avec deux de ses filles. Il avait conservé une belle forme intellectuelle et physique.

La maison de Köthen avait deux niveaux (rez-de-chaussée et premier étage, un toit en pente). En entrant dans la maison, on était frappé par la taille extraordinaire du hall. Hahnemann l'utilisait comme salle d'attente pour ses patients. Sur la gauche, derrière la porte d'entrée il y avait la pièce du bas utilisée comme salle de consultation. À côté, il y avait deux pièces. À l'arrière, sur la droite, on montait les escaliers avec une rampe noire vers le premier étage. À cet étage, on arrivait sur un palier exceptionnellement large. Il y avait peu de place pour la cuisine, la salle à manger et les chambres. Ainsi la maison semblait confortable, vue de l'extérieur, mais l'espace intérieur était limité. Tout le premier étage était destiné à la famille. Directement en face de l'entrée, dans le hall, il y avait la porte de derrière menant à la cour pavée, et, à travers elle, on arrivait au long jardin étroit, entouré d'un mur haut. C'était une bande de terre extrêmement modeste que Hahnemann nommait jardin et où il faisait ses promenades quotidiennes. Il l'arpentait même la nuit, avec une lanterne dans la main. À l'arrière de ce terrain il y avait une charmille couverte de lierre, où Hahnemann aimait à se reposer l'été<sup>9</sup>.

Henri de Bonneval arriva à Köthen vers la fin 1831 après un voyage long et pénible. Hahnemann prit en note toutes ses indispositions et symptômes et le traita par *olfaction* (avec un petit tuyau de plume). Il s'en étonna et Hahnemann, devant sa perplexité, lui dit de patienter. Rentré chez lui, après deux heures, il fut pris de douleurs d'entrailles vives ; Hahnemann, prévenu, lui fit administrer un autre remède. Le lendemain il se sentit bien et fut ainsi guéri en peu de mois. Les forces revinrent, les crampes d'estomac disparurent ainsi que la fièvre et le péristaltisme fut rétabli.

De Bonneval resta six à huit mois sur place. Il vit beaucoup de monde, surtout des étrangers. Il assistait chaque jour aux consultations, ce qui lui en apprenait plus en quelques minutes qu'il n'en apprenait chez lui avec ses livres, après de longues heures.

Il écrivit en 1853 :

« Je ne saurais oublier les sept mois passés, en 1831, dans son intimité. Témoin de ses immenses labeurs, m'associant à

ses expérimentations des médicaments sur l'homme sain en les expérimentant moi-même, j'ai pu apprécier avec quelle sagacité, quel ordre, quel esprit d'analyse, quelle scrupuleuse exactitude, il en enregistrait les effets. J'y ai vu les sommités scientifiques de tous les pays venir rendre hommage à son noble caractère, le consoler des persécutions inouïes tramées contre son génie, et arriver à lui comme au but de leur pèlerinage<sup>10</sup> ».

L'été 1832, Henri quitta Köthen. Il parcourut l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse et rencontra ainsi de nombreux médecins homéopathes. Il regagna enfin la France et poursuivit ses études de médecine à Montpellier, qu'il jugeait (à l'époque) spirituelle et savante. Deux lettres d'Hahnemann en 1833 montrent avec quel soin, de Köthen, celui-ci suivait l'état de son patient bordelais, après que ce dernier lui eut rendu visite, et lui prescrivait les poudres à inhaler ou à prendre « mouillées avec un peu d'eau »<sup>11</sup>.

Toutefois, fort de son expérience auprès de Hahnemann (il lui avait fait la promesse de porter le drapeau de l'homœopathie en pleine école de médecine) et impressionné par ce dont il avait été témoin, il tint bon dans ses projets et décida de présenter une thèse sur l'homœopathie, ce qui témoignait de sa conviction et du courage qu'il fallait pour braver la désapprobation des maîtres. La faculté de Montpellier ne réserva pas un accueil enthousiaste à l'homœopathie. De Bonneval écrit qu'il passa successivement tous ses examens, examens dans lesquels il parlait toujours la langue homéopathique sans en exprimer le mot, qui eut été une véritable tête de *méduse* !

En 1833, il soumit le manuscrit de sa thèse : **Quelques considérations sur l'homœopathie**. Effectivement, lorsqu'il présenta le manuscrit de sa thèse en 1833 au président (en l'occurrence, semble-t-il, Lordat en personne), celui-ci se récria sur ce titre, disant qu'il allait vers une lutte, ironisant un peu, mais restant bienveillant. Il fit tous ses efforts pour que M. de Bonneval changeât le sujet et supprimât la dédicace (« *Au respectable vieillard d'Anhalt-Goeüthen, à Samuel Hahnemann. Comme l'expression de ma reconnaissance pour les soins qu'il m'a prodigués, et de mon admiration pour son génie* »). La constitution d'un jury fut laborieuse et le jour de sa thèse, on le fit prévenir que son tour de thèse était renvoyé à ultérieurement. On essaya de le détourner de son dessein, mais rien n'y fit. Il avait une conviction médicale autre que celle de ses professeurs et, après tout, peu lui importait le bonnet de docteur ! Il faut dire qu'il avait obtenu d'excellentes notes à tous ses examens.

Le grand jour arriva en juillet 1835.

Le jury de la thèse comprenait les professeurs suivants :

- Président : le grand Jacques Lordat, titulaire de la Chaire de physiologie.

Le professeur Barthez, qui l'avait pris en amitié, le fait nommer prosecteur<sup>12</sup> de la faculté de cette ville. Jacques Lordat s'est voulu le défenseur et le continuateur de P. J. Barthez et la pensée vitaliste<sup>13</sup>. Il fut aussi précurseur de la neuropsychologie par ses études sur les troubles du langage consécutifs à des troubles neurologiques. On peut se poser la question de sa réticence vis-à-vis de la pensée hahnemannienne, si proche du vitalisme barthézien, mais ce sont certainement l'usage systématique de la loi des semblables et surtout la thérapeutique très particulière de l'homéopathie qui le rebutèrent<sup>14</sup>.

Quant aux examinateurs :

- Il semble qu'il se trouvât parmi les examinateurs le célèbre Alire Raffaneau-Delile qui participa à la campagne d'Egypte avec Bonaparte et en rapporta une précieuse flore gardée à l'institut de botanique de Montpellier. Il fut directeur du Jardin des plantes de Montpellier (le plus ancien de France) et professeur à la Faculté de Médecine.
- Jean Louis Eugène Estor, professeur à la faculté et conseiller municipal.
- Auguste Emile Pascal René devint professeur agrégé en 1825, puis professeur titulaire de médecine légale.
- Louis-Raymond Broussonnet (1801-1857), qui fut professeur à la Faculté de Médecine (1828-1857) et maire de Montpellier (1846-1848).
- François Pourché, médecin de la marine, professeur à la faculté<sup>15</sup>.

Le jour de la thèse, le premier professeur voulut plaisanter, mais le candidat lui répondit qu'esprit n'était pas toujours raison. Un autre lui demanda s'il avait donc radoté toute sa vie, mais de Bonneval rétorqua que non, mais qu'en fait, il s'était plus ou moins rapproché de la vérité ! Le troisième se mit en colère, mais fit une erreur allopathique, ce qui sauva la mise...

La discussion dura plus qu'à l'ordinaire. Lordat qui, en tant que président n'avait pas pris part à la discussion, dit quelques mots bienveillants.

La délibération fut longue et de Bonneval fut reçu à l'unanimité.

Ce fut véritablement la première thèse de médecine purement et uniquement consacrée à l'homéopathie qui ait été soutenue en France<sup>16</sup>.

En fait, la première thèse soutenue en France sur l'homéopathie fut celle de Boeckel, le 26 août 1826, à Strasbourg, mais ce travail n'eut aucun retentissement et demeura ignoré de tous. Théodore Boeckel est né le 5 avril 1802 à Rothau et mort le 6 septembre 1869 à Bischheim. Il présenta sa thèse à 24 ans. En plus de la médecine, il s'intéressa au sanscrit,

à la physique, à la chimie (qui lui valut un accident)<sup>17</sup>. En fait, après sa thèse, Boeckel s'installa et pratiqua la médecine classique<sup>18</sup>.

Cette thèse eut le mérite de la primauté, mais elle ne présente pas l'intérêt de celle de Henri de Bonneval qui montre une réelle compréhension en profondeur de la doctrine homéopathique.

On peut avoir connaissance du texte de la thèse de Henri de Bonneval sur le site *Homéopathe internationale*<sup>19</sup>. J'en avais confié une copie à l'époque à Sylvain Cazalet qui a jugé utile de la publier telle quelle, sans aucun commentaire, sur son site. J'avais eu l'extrême fortune d'obtenir une reproduction de la thèse par l'intermédiaire de madame Ginette Ciurana, qui était chargée du fichier de la scolarité des étudiants de la faculté de médecine ; issue d'une famille montpelliéraine bien connue du monde médical et de la pharmacie, elle est malheureusement disparue aujourd'hui<sup>20</sup>.

## II – la THÈSE

Dans une **première partie**, de Bonneval présente l'homéopathie dans ses généralités. Il rappelle son axiome princeps : *similia similibus curantur*<sup>21</sup> et les deux propositions qui l'accompagnent : le fait que pour connaître une vertu médicinale d'une substance, elle doit avoir été essayée sur l'homme sain et le fait que les doses des médicaments doivent être minimales comparativement à celles données habituellement. Pour illustrer le principe de similitude, il parle de la suette anglaise<sup>22</sup> traitée avec assez de succès par des sudorifiques. Puis il cite des auteurs nombreux et des cas où l'on voit que la maladie est soulagée par l'usage de semblables. Rave et Wedelling ont arrêté des métrorrhagies avec la sabine, Young, Smith, Sydenham<sup>23</sup> ont guéri des ischuries avec les cantharides, des drastiques ont guéri des diarrhées. Il cite les propos de Sainte-Marie de Lyon<sup>24</sup> qui dit qu'il ne s'agit certainement pas de heureux hasards et que ces cas se rattachent indubitablement à quelque grande loi thérapeutique qui resterait à déterminer, et que nous agissons quelquefois en agissant dans le même sens que la nature, en complétant par nos moyens l'effort salutaire qu'elle a entrepris et qu'elle n'a pas la force d'achever.

De Bonneval parle ensuite de la vaccine qui garantit de la petite vérole. Puis il énumère des remèdes homéopathiques capables de traiter des symptômes similaires à leur effet sur l'homme sain. Bonneval rappelle que les remèdes utilisés par le principe de similitude peuvent être dangereux et que Hahnemann les prescrit à « doses fractionnées ».

Il fait un éloge particulier de l'illustre Stahl<sup>25</sup> qui, pour lui, est celui qui a le mieux entrevu la loi du *similia similibus* ; Stahl dit : « Je suis persuadé que les maladies cèdent aux agents qui déterminent une affection semblable... ».

Enfin, il parle de Hahnemann qui a érigé en principe thérapeutique général, ce que d'autres avaient noté lors d'ob-

servations particulières. Il insiste avec raison sur le fait qu'Hahnemann a parfaitement distingué entre l'analogie et l'identité, balayant ainsi les railleries grossières qui critiquent en disant qu'on pourrait jeter du feu sur un incendie pour l'éteindre !.. et de citer Gabriel Andral<sup>26</sup>, professeur à Paris qui admet la loi de similitude dans des cas incontestables, même si, pour lui, Hahnemann est probablement tombé dans l'exagération.

Après cette longue introduction, de Bonneval développe **un chapitre sur les spécifiques** qu'il va définir dans un premier temps.

Il précise que les anciens prêtaient ce nom aux médicaments qui guérissent sans provoquer d'évacuations critiques. Sauvages<sup>27</sup> pensait qu'un médicament spécifique avait une action élective sur un organe déterminé. Nysten<sup>28</sup> y inclut les remèdes inconnus dans leurs modes d'action. Swilgué<sup>29</sup> dit qu'un remède est spécifique s'il s'adresse directement à la cause de la maladie. Le *Dictionnaire des sciences médicales* admet que seuls sont spécifiques les médicaments aptes à guérir sûrement et toujours une maladie donnée. Chomei<sup>30</sup> dit qu'un spécifique suspend la marche d'une maladie et la guérit. Quant à Delens et Merat<sup>31</sup>, ils ne croient pas vraiment à l'existence de spécifiques.

Pour l'homœopathie, l'opinion de Henri de Bonneval est qu'un spécifique guérit à lui seul d'une manière prompte, sûre et durable<sup>32</sup> :

« Le dernier idéal de la guérison consiste à rétablir la santé d'une manière rapide, douce et durable, ou d'enlever et d'anéantir la maladie dans toute son étendue par la voie la plus courte, la plus sûre et la moins nuisible, d'après des raisons claires et intelligibles<sup>33</sup> ».

De Bonneval remarque qu'un seul moyen ne peut servir à combattre un type de maladie mais que chacun des remèdes doit être spécifique à une maladie individualisée :

« Voilà pourquoi un grand nombre d'auteurs ont indiqué comme spécifiques de maladies, des médicaments qui ne le sont pas, parce que, curatifs dans un cas individuel de maladie, ils l'ont appliqué à un nom collectif de maladies<sup>34</sup> ».

Ainsi :

« 1° Chaque cas de maladie (à l'exception des maladies revêtues d'un caractère fixe) est un individu à part, dont la spécificité ou l'individualité se manifeste dans l'ensemble de ses symptômes propres.

2° Chaque médicament change l'état de l'homme bien portant d'une manière qui lui est particulière, et présente ainsi, sans sa réaction sur l'organisme en santé, l'image d'une maladie artificielle qui, composée des effets spécifiques de ce médicament, s'offre à nous comme un individu bien distinct<sup>35</sup> ».

L'auteur décrit alors les 3 méthodes pour attaquer les maladies<sup>36</sup> :

- l'allopathie où le remède n'a pas la moindre affinité avec *l'individu maladie* auquel on l'oppose,
- l'énanthiopathie où les phénomènes morbides du remède sont directement opposés à ceux de l'individu maladie,
- l'homœopathie où la plus grande ressemblance possible existe entre la totalité des symptômes de la maladie et ceux que le médicament provoque chez des sujets bien portants.

Il conclut le chapitre en disant que les deux premières méthodes sont palliatives, alors que seule l'homœopathie est conforme à la nature pour guérir de façon rapide, certaine et durable. Il faut donc connaître l'individu maladie et l'individu médicament qui ne peut être connu dans ses phénomènes morbides que par l'essai fait sur des personnes bien portantes.

Le **chapitre suivant est sur les médicaments**.

De Bonneval va insister sur l'importance fondamentale de la pathogénésie.

Il reprend d'abord les idées fondamentales de Hahnemann quant à aux caractères physico-chimiques et à la forme de la substance médicinale. On pense aux pages incontournables qu'Hahnemann a écrites dans les pages de son *Essai sur un nouveau principe pour découvrir les vertus curatives des substances médicinales*<sup>37</sup>. De Bonneval écrit :

« Comment découvrir les propriétés des substances médicinales ? Serait-ce par le goût, mais le saule, la noix de galle, l'aloès, etc., ont comme le quinquina, une saveur amère et astringente : toutes ces substances ont-elles pour cela les mêmes vertus thérapeutiques ? Serait-ce par l'odeur ? Mais le muguet, la camomille, l'angélique, l'arnica, etc. sont toutes aromatiques ; possèdent-elles pour cela les mêmes vertus thérapeutiques ? Serait-ce à la chimie que nous demanderions les vertus inhérentes à chaque médicament ? Mais la chimie ne peut que nous apprendre que telle plante renferme du gluten des résines, de la chaux ; que le calomel est composé de chlore et de mercure... Serait-ce à la thérapeutique, *ab usu in morbis*, que nous pourrions demander les véritables vertus pures et curatives des médicaments ?<sup>38</sup> ».

De Bonneval précise que tous les moyens employés paraissent insuffisants à Hahnemann et qu'il eut l'idée d'essayer les médicaments sur l'homme sain et que c'est là la source de toutes ses découvertes. Il dit aussi qu'il est impossible de définir l'action de remèdes mélangés, ce qui était le cas dans la plupart du temps, que d'autre part, les effets du remède sont combinés à la maladie du patient, ce qui fausse la donne. Il rappelle un écrit de Haller que l'on trouve aussi au chapitre 113 de la seconde édition de l'*Organon* :

« Bien sûr, le médicament doit d'abord être essayé sur un corps sain, sans aucun mélange étranger ; et après avoir exploré son odeur et son goût, il faut en ingérer une petite dose et faire attention à toutes les affections qui entrent en contact avec elle, quel pouls, quelle chaleur, quelle respiration, quelles excréations. Ensuite, suite aux phénomènes observés chez une personne saine, vous passerez à des expériences sur un corps malade<sup>39</sup> ».

De Bonneval signale l'existence des effets primitifs et consécutifs, comme la constipation peut succéder à la diarrhée.

Il insiste sur un point très important : chaque espèce de plante diffère de toutes les autres dans sa configuration, son mode propre de végéter et de croître, sa saveur et son odeur ; de même que chaque minéral diffère des autres par rapport à ses qualités extérieures et à ses propriétés chimiques<sup>40</sup>. Il cite encore une phrase de Haller<sup>41</sup> :

« Une immense diversité de pouvoirs se cache dans ces mêmes plantes dont nous connaissons depuis longtemps les caractères extérieurs... ».

Et il met encore l'accent sur la pathogénésie et évoque la problématique de l'idiosyncrasie<sup>42</sup> dont parle Hahnemann au paragraphe 122 de l'Organon (2<sup>e</sup> édition) :

« On ne peut connaître les véritables vertus d'un médicament que lorsqu'il a été essayé dans différentes circonstances et à plusieurs reprises par un grand nombre de personnes... Tous les symptômes de la substance ne se montrent pas chez les mêmes personnes ; ainsi, la première personne éprouvera tel symptôme que la sixième seule aura éprouvé tel autre que la seconde et cinquième auront éprouvé ; tel autre symptôme que toutes auront éprouvé<sup>43</sup> ».

De Bonneval remarque aussi qu'on ne connaît pas vraiment l'action des substances car elles ont été étudiées jusqu'à présent sur des sujets malades, ce qui change tout à fait le profil du remède.

#### Suit un **chapitre sur les doses infinitésimales**.

De Bonneval commence en écrivant que l'on prétend que les doses infinitésimales sont trop faibles pour être efficaces. Mais on oublie que le broiement et la succussion des substances médicamenteuses développent des vertus qu'on ne soupçonnait pas<sup>44</sup>. Et il donne l'exemple du frottement d'un disque de verre capable de provoquer une étincelle électrique. Quant à la dose infinitésimale, il cite pour la justifier les eaux minérales et les effets que peuvent provoquer l'absorption de dose extrêmement ténues.

Il veut pourfendre l'accusation de placebo-thérapie en donnant les exemples de gens simples, d'enfants affectés

du croup, de chevaux<sup>45</sup>, tous guéris homéopathiquement et également le fait que des adversaires de la nouvelle doctrine, tels que Kopp<sup>46</sup> et d'autres, ont reconnu l'effet des doses infinitésimales.

Il est vrai, dit-il, que Hahnemann prescrit ses médicaments à des doses d'une exigüité presque incroyable... mais ce qu'il dit plus loin est intéressant :

« Est-ce qu'il n'y a que la partie pondérale du médicament qui soit le véhicule de sa vertu ? Depuis quand les forces sont-elles pondérales ? Peut-on peser le fluide électrique, le fluide magnétique ?<sup>47</sup> ».

Il développera son idée dans son ouvrage *L'homœopathie dans les faits* :

« On répète et on colporte à satiété, contre l'homœopathie, une vieille et facétieuse objection, que nous n'avons garde de répéter ; mais apprenons à ces hercules de la science que, pour préparer un remède homœopathique à la décillionième, il ne faut que cinq onces et demie de liquide, et un bras vigoureux pour la diluer. Étudiez donc, avant toute chose, l'homœopathie ; et, afin de lui porter des coups mieux assurés, sachez quel ennemi vous avez à combattre<sup>48</sup> ».

et encore :

« Si la pathologie est dynamique, la thérapeutique doit l'être également, attendu qu'une force vive ne peut être modifiée qu'au moyen et par l'action d'une force vive. Notre force vitale étant une force dynamique, l'influence nuisible sur l'organisme sain des agents hostiles qui viennent du dehors troubler l'harmonie du jeu de la vie, ne saurait donc l'affecter que d'une manière purement dynamique. Le médecin ne peut non plus remédier à ces désaccords (les maladies) qu'en faisant agir sur elles des substances douées de forces modificatrices également dynamiques ou virtuelles, dont elle perçoit l'impression à l'aide de la sensibilité nerveuse présente partout. Ainsi, les médicaments ne peuvent rétablir et ne rétablissent réellement la santé et l'harmonie de la vie, qu'en agissant dynamiquement sur elle<sup>49</sup> ».

« Or, on sait que, dans le plus petit grain de matière, il existe une quantité immense d'électricité. M. Becquerel, dans une séance de l'Académie, a confirmé ce fait ; il s'ensuit donc que si l'électricité est la cause première de l'affinité et de la médicalité, il doit exister, dans le plus petit grain de matière, une immense quantité d'affinité et de médicalité ; mais que, de même que pour produire des phénomènes chimiques de combinaison et d'affinité, il est nécessaire de diviser la matière et de la rapprocher de l'état atomistique, de même, pour produire les phénomènes dus à la médicalité, il faut se rapprocher de cet état. On peut donc en conclure que le



rayon de la sphère d'action, soit d'affinité, soit de médicalité, augmente dans un rapport inconnu, lorsque la matière diminue de volume et se rapproche de l'atome. Qu'on y réfléchisse. Le nombre d'atomes contenus dans le plus petit grain de matière est immense ; la sphère d'action de chaque atome doit être très grande, proportionnellement à leur rayon. Le frottement, les secousses, augmentent l'affinité des molécules, des atomes. Par exemple, un fort volume de matière de fer, mis en contact avec l'organisme, est sans action, tandis que la plus petite partie de la même substance, réduite à un état plus grand de division (en limaille très-fine), produira des effets remarquables. Que cette même substance soit triturée, elle sera encore plus divisée et acquerra ainsi une action plus grande. Le fait peut se vérifier tous les jours<sup>50</sup> » .

Pour conclure sa thèse, de Bonneval écrit avec sagesse que ce qu'il a présenté est théorique, mais que la théorie est peu de chose quand l'expérience ne vient pas en démontrer la vérité :

« L'homœopathie demande de la défiance ; elle la provoque ; elle demande seulement que l'on suspende son jugement jusqu'à ce qu'on l'ait étudiée et appliquée. C'est sur le terrain de l'expérience qu'elle demande à être placée : la théorie pour elle n'est que secondaire<sup>51</sup> » .

### III – après la THÈSE

De Bonneval, après sa thèse, a continué son chemin. Il a soigné ses amis, les malades pauvres de sa commune et des communes environnantes, ce qui accorda à l'homœopathie beaucoup d'adhésions. Les malades affluèrent de partout en si grand nombre si bien qu'il consentit à donner chaque jour, à Bordeaux, huit heures de consultation.

Il ouvrit à Bordeaux un cabinet de consultations, rue de la Cathédrale (l'actuelle rue Vital-Caries). En 1839 il s'installa à Latresne, à 10 km de Bordeaux. Il y aura une activité viticole au domaine de Château Canon.

A la suite de sa thèse il écrivit plusieurs ouvrages :

#### Réponses à des attaques récentes contre l'homœopathie.

Cette brochure de 63 pages, publiée à Bordeaux en 1846, avec les trois seules initiales M.H.B. indiquant le nom de l'au-

teur, est une réponse au docteur Bonnet, ancien président de la Société médicale de Bordeaux et professeur de l'Ecole de Médecine de cette ville.

#### L'homœopathie dans les faits.

1 vol., 176 p., Impr. Justin Dupuy et Comp., Bordeaux, 1853.

Il y montre (entre autres) un point de vue résolument vitaliste (page 88) : « L'homme est l'union de deux causes actives non matérielles, appelées : l'une, âme, ou spiritus ; l'autre, principe vital ou anima vivens, et d'un corps ou ensemble de parties matérielles qui sont les instruments de ces causes. Donc, âme, force vitale ou dynamique, et matière : voilà l'homme ».

#### Considérations sur l'homœopathie étudiée dans sa philosophie, dans ses principes et dans les faits.

1 vol., 353 p., Impr. A. Boussin, Bordeaux, 1881.

Ouvrage qui reprend et développe l'ouvrage précédent.

Henri de Bonneval voulut faire bénéficier la commune de Latresne, qui l'avait adopté, de sa fortune personnelle. Il désira faire édifier une nouvelle église. Attendant à l'église, furent construits une école pour les grandes filles, une école pour les petites filles, une salle d'asile, un pensionnat pour les filles, un orphelinat, un hospice pour les malades, un asile de douze lits pour les vieillards et les invalides du travail. Mais le comte n'était pas apprécié par certains conseillers municipaux de Latresne, dont quelques-uns ne cachaient pas leurs sentiments anticléricaux. Après de nombreuses péripéties qui s'étendirent sur près de neuf années, le comte de Bonneval renonça définitivement à ses projets initiaux du fait de l'hostilité de la municipalité. Il confia ses œuvres aux Jésuites, mauvais gestionnaires qui vendirent l'établissement. Enfin, en 1878, le comte racheta l'ensemble !

Henri de Bonneval mourut dans son château de Lastresne le 13 juin 1882, à l'âge de 76 ans<sup>52</sup>.

**Ainsi s'acheva la vie bien remplie du comte de Bonneval, un être à la naissance fortunée, à l'intelligence vive, qui provoqua l'opportunité d'un contact direct avec Hahnemann dont il fit grand cas. Il fut un homme à l'esprit décidé et persévérant, un homme de cœur.**

## BIBLIO

<sup>1</sup> Archives municipales de Bordeaux, cote 1 E 421, acte n° 557. Les témoins sont deux porteurs de chaise, tandis que le docteur Dupouy, accoucheur, présente l'enfant en l'absence du père.

<sup>2</sup> Bonneval L. H. de - Considérations sur l'homœopathie étudiée dans sa philosophie, dans ses principes et dans les faits – Bordeaux : Adrien Boussin ; 1881.

<sup>3</sup> L'hippiatrie est la forme ancienne de la médecine vétérinaire concernant les chevaux, et plus généralement du savoir relatif à la santé du cheval.

<sup>4</sup> 1830 en France, c'est l'époque de la monarchie de Juillet qui dura de 1830 à 1848. Elle fit suite à la révolution des « Trois Glorieuses » (27, 28 et 29 juillet 1830), succédant à la Restauration. La maison d'Orléans, branche cadette des Bourbons, accède alors au pouvoir. Louis-Philippe Ier n'est pas roi de France mais roi des Français. Son régime s'appuie sur un suffrage censitaire élargi, et sur la Garde nationale bourgeoise.

<sup>5</sup> La 2e édition allemande parut en 1819.

<sup>6</sup> Le baron Ernst George von Brunnow (1796-1845) vivait à Dresde. Curieusement il est noté Erneste George de Brunnow sur la traduction de 1824 et celle de 1832.

La seconde impression (revue et corrigée) de Brunnow date de 1832, donc après le voyage de de Bonneval à Köthen.

<sup>7</sup> Quant à l'Organon, la première traduction en français (von Brunnow) de la 2e édition de l'Organon paraît en 1824. La seconde impression revue et corrigée en 1832. En 32 : apparaissent aussi les éditions de la 4e édition (von Brunnow et Jourdan). En 34 : 5e édition de Jourdan.

En Allemagne 1e édition en 1810, 2e édition en 1819, 3e édition en 1824, 4e édition en 1829, 5e édition en 1833.

Voir : Jacques Baur – Un livre sans frontières, histoire et métamorphoses de l'Organon de Hahnemann – Editions Boiron ; 1991.

<sup>8</sup> La ville de Cœuthen est orthographiée de nos jours Köthen.

<sup>9</sup> Haehl R. – Samuel Hahnemann, his Life and Work – vol. I, New Delhi: Jain publishers; reprint 1985. p 131.

<sup>10</sup> Bonneval L. H. de - L'homœopathie dans les faits. 1 vol., 176 p., Bordeaux : Impr. Justin Dupuy et Comp ; 1853. p. 15.

<sup>11</sup> Cousset F., Lettres Extraites d'une correspondance inédite, « Henri de Bonneval et le docteur Hahnemann, un malade et son médecin ». L'Homœopathie européenne, t. V, n° 6, sept-oct 1997, p. 30-31.

<sup>12</sup> Assistant d'un professeur de faculté de médecine, qui prépare et dirige les travaux pratiques d'anatomie, notamment les dissections.

<sup>13</sup> Lavabre-Bertrand T. et Mandin A. – Lordat et le vitalisme philosophique. – La médecine à Montpellier du XIIe au XXe siècle – Paris : édition Hermas ; 1990. p 202.

<sup>14</sup> Toutefois, dans une lettre à M. Donné, M. le professeur Lordat, après avoir désigné l'homœopathie comme une méthode thérapeutique nouvelle, louée et pratiquée par des hommes dignes de beaucoup de considération, s'exprime ainsi : « Je n'admets ni ne rejette l'homœopathie que je n'ai pas eu le temps d'étudier. J'en ai entendu porter des jugements si divers, si opposés, par des hommes graves, éclairés, que je dois rester en suspens jusqu'à ce qu'il me soit permis d'avoir un avis, c'est-à-dire, jusqu'à ce que j'en aie fait un profond examen ; d'autant que cette méthode a le suffrage d'un des maîtres les plus distingués, de M. Amador, professeur de pathologie et de thérapeutique générale. » Plus loin, M. Lordat ajoute : « L'opinion d'un homme de cette valeur (M. d'Amador) qui comprend l'art d'une façon si large et si féconde, est très-digne d'attention, alors surtout que sans rien retrancher de la science, telle que l'ont faite les âges, il s'efforce de l'agrandir par des acquisitions qui lui paraissent profitables ». in : De Parseval Lud. - Homœopathie et allopathie – Paris : Baillière ; 1856. p. 40.

<sup>15</sup> Borgomano A. - Les Médecins de la Marine et la Faculté de Médecine de Montpellier - Académie des Sciences et Lettres de Montpellier - Séance du 28 mars 2011.

<sup>16</sup> Bonneval L. H. de - Quelques considérations sur l'homœopathie. Thèse doct. Méd. Montpellier, 1835, n° 71, 1 vol., 40 p. Montpellier : chez Veuve Ricard ; 1835.

<sup>17</sup> Sitzmann, Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace, Rixheim, t. 1, 1909, p. 179 ; Dictionnaire de biographie française VI, 1954, col 766.

<sup>18</sup> Baur J. – Un livre sans frontières, histoire et métamorphoses de l'Organon de Hahnemann – Editions Boiron ; 1991. p. 85.

<sup>19</sup> [www.homeoint.org/cazalet/bonneval.htm](http://www.homeoint.org/cazalet/bonneval.htm)

<sup>20</sup> Note de l'auteur.

<sup>21</sup> Qu'il écrit à l'indicatif et non pas curentur.

<sup>22</sup> Maladie épidémique, aujourd'hui disparue, probablement due à un virus ou à une rickettsie, caractérisée par une forte fièvre, des sueurs abondantes et une éruption cutanée.

<sup>23</sup> Surnommé l'Hippocrate anglais (1624-1689).

<sup>24</sup> Etienne Sainte-Marie, né le 4 août 1777 à Sainte-Foy-lès-Lyon et mort le 3 mars 1829 est un médecin et un traducteur français. Sainte-Marie E. – Nouveau formulaire médical et pharmaceutique – Paris et Lyon : Rey et Gravier, Cormon et Blanc ; 1820. p. 84.

Le texte exact est : « Il est impossible que ces faits ne soient que d'heureux hasards ; ils se rattachent indubitablement à quelque grande loi thérapeutique, que j'ai peut-être entrevue dans le principe ci-dessus établi, mais qui reste encore à mieux déterminer que je n'ai pu le faire ».

<sup>25</sup> Georg Ernst Stahl (1659 - 1734), médecin et chimiste allemand, promoteur de l'animisme de Stahl. A influencé certains professeurs de Hahnemann lors de ses études.

<sup>26</sup> Andral fut par ailleurs très critique par rapport à l'homéopathie : cf. L'homéopathie dans les faits p. 160 et cf : Sabatier J. - La médecine traditionnelle et l'homéopathie – Paris : Aux bureaux de l'unions médicale et Aux bureaux de la tribune judiciaire ; 1858. p.89.

<sup>27</sup> François Boissier de Sauvages de Lacroix (1706-1767) : illustre professeur de Montpellier, fondateur de la nosologie.

<sup>28</sup> Pierre-Hubert Nysten (1771-1818), physiologiste et médecin franco-belge.

<sup>29</sup> Charles-Joseph-Antoine Schwilgué (1774-1808) professeur de matière médicale à Paris.

<sup>30</sup> Auguste-François Chomel (1788-1858), titulaire de la chaire de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu de Paris

<sup>31</sup> Auteurs d'un Dictionnaire de matière médicale et de thérapeutique qui fit autorité.

<sup>32</sup> Ce qui correspond au paragraphe 2 de la 1e édition française (traduit en 1824 par Erneste George de Brunnow) de la 2e édition de l'Organon.

<sup>33</sup> Thèse de 1835 p. 14.

<sup>34</sup> *ibid.* p. 17.

<sup>35</sup> *ibid.* p. 19.

<sup>36</sup> *ibid.* p. 20.

<sup>37</sup> Hahnemann S. - Versuch über ein neues Prinzip zur Auffindung der Heilkräfte der Arzneisubstanzen, nebst einigen Blicken auf die bisherigen, (Hufelands Journal der practischen Arzneykunde, 1796). Traduction française : Etudes de médecine homéopathique – deuxième série. Paris : Baillière ; 1855. p. 23.

<sup>38</sup> Thèse de 1835 p. 24

<sup>39</sup> *ibid.* p. 27.

<sup>40</sup> *ibid.* p. 28. On retrouve ces pensées chez Hahnemann dans les paragraphes 123 et 124 seconde édition de l'Organon.

<sup>41</sup> *ibid.* p. 28. Phrase reprise de Hahnemann à la note 1 du chapitre 123 de l'Organon (2e édition).

<sup>42</sup> Bonneval L H. de - L'homéopathie dans les faits - Bordeaux : Impr. Justin Dupuy et Comp. ; 1853. p. 109

« L'expérience d'un médicament sur l'homme sain ne peut s'effectuer sur une seule personne, mais sur un grand nombre. Il a été observé que l'action d'une même substance présente de grandes variations, suivant l'âge, l'idiosyncrasie des individus soumis à l'épreuve. Les effets produits ne sont point dans un rapport constant, soit avec les doses, soit avec l'âge, la force, la santé de la personne qui les éprouve ».

<sup>43</sup> Thèse de 1835 p. 30.

<sup>44</sup> *ibid.* p. 36.

<sup>45</sup> Ce fait a été publié plus tard en 1836 in : Gunther A. Nouveau manuel de médecine vétérinaire homéopathique - Paris : Baillière ; 1846. p. 183  
« M. Leblanc, a obtenu, par l'homéopathie, la guérison radicale de dix-huit chevaux morveux. Aurum, pulsatilla, calcarea, bryonia, belladonna, aconitum, acidum phosphoricum ont été les moyens employés, aux troisième, sixième, neuvième, quinzième et quelquefois trentième dynamisation, à la dose de deux ou trois gouttes, sur du sucre de lait en poudre, administrées, le matin à jeun, sur la langue du cheval, au moyen d'une spatule en os ».

<sup>46</sup> Kopp J. H. (1777-1858) : médecin allemande, médecin militaire puis médecin personnel de l'électeur de Hesse.

<sup>47</sup> Thèse de 1835 p. 37

<sup>48</sup> L'homéopathie dans les faits. p. 11

<sup>49</sup> *ibid.* p. 91.

<sup>50</sup> *ibid.* p. 126.

<sup>51</sup> Thèse de 1835 p. 40

<sup>52</sup> Neuzil E. et Cousse H. - Le comte Henri de Bonneval (1806-1882) Médecin homéopathe bordelais, agronome et philanthrope - Histoire des sciences médicales - Tome XL -n° 2 – 2006. p. 115

et in : Bulletin de la Société Médicale Homéopathique de France tome XXIV – Paris : Baillière ; 1882. p. 370. Nécrologie de A. Cretin.